



## COMMUNIQUE CONSEIL SYNDICAL NATIONAL DU SNETAP-FSU des 21 et 22 mai 2025

**Vents toujours contraire, restons plus que jamais soudé·es et combatif·ves !**

### 1: Éléments de contexte

#### **D'un point de vue international**

##### **Trump et le nouvel ordre mondial**

Les craintes exprimées lors de notre CSN de janvier 2025 pointant les risques de l'émergence d'une oligarchie techno industrielle, s'avèrent malheureusement justifiées. Cette oligarchie capitaliste, transnationale avec à sa tête le duo Trump/Musk s'autorise toutes atteintes aux droits humains, sociaux et environnementaux. Elle se permet de redistribuer les cartes du monde, de s'accaparer des richesses et des ressources naturelles des pays comme en Ukraine et de décider de vider un pays de sa population, par tous les moyens, comme en Palestine où la qualification de génocide ne doit faire plus aucun doute.

C'est aussi une escalade dans la course à la guerre et au réarmement. En témoignent les budgets européens et français qui vont être débloqués pour cette « économie de guerre ». Ces dépenses cumulées au prétendu déficit public sont en passe de justifier de nouvelles coupes budgétaires au détriment des budgets sociaux.

Dans ce contexte, la FSU sera présente le 24 mai à la soirée de lancement de l'appel de Paris pour la protection du peuple palestinien et la mise en œuvre du droit international. La FSU a par ailleurs signé l'appel « Stop arming Israël » contre la présence de l'État Israélien au salon du Bourget. La coalition antimilitariste « guerre à la guerre » initiée par Urgence Palestine et les Soulèvements de la Terre et réunissant de nombreux collectifs et des organisations syndicales, dont Solidaires et la CGT, sera présente en contre manifestation au Salon du Bourget. Le SNETAP-FSU a encouragé la FSU à examiner les conditions de sa participation à cette coalition.

##### **Les Outres Mer, et le sort réservé à Mayotte**

Le passage du cyclone Chido n'en n'a pas fini de laisser des traces meurtrières. Le projet de loi de refondation de Mayotte est en débat au Sénat avec un investissement de 3,2 milliards d'euros d'ici 2030. L'eau, l'éducation, la santé, la sécurité sont en débat tout comme la question de l'immigration avec toutes les dérives réactionnaires qui n'ont sans doute pas fini de se montrer.

En Kanaky - Nouvelle Calédonie, même si l'actualité a oublié ce territoire marqué par un soulèvement il y a un an, la situation reste critique et non apaisée.

En Guadeloupe et Martinique, la dépendance au système américain en matière d'alerte aux tsunamis fait craindre le pire, une des agences de détection fait partie des agences ciblées par les coupes budgétaires américaines. La situation sociale et économique reste très tendue.

Le SNETAP-FSU ne peut que dénoncer la promotion, à présent officielle, au rang de grand officier à la Légion d'honneur de B. Hayot, fondateur du groupe GBH, assigné devant le tribunal de commerce en janvier pour non-publication de comptes. Ce groupe, principal intermédiaire du commerce entre l'Hexagone et les outre-mer, est directement mis en cause dans le coût de la vie chère, pratiquant des marges commerciales énormes et étant ainsi en partie responsable des problèmes de pouvoir d'achat de la population. Ajoutons que son frère aîné fut président de la SICABAM, l'interprofession martiniquaise des propriétaires de bananeraies qui a milité avec constance auprès des gouvernements successifs pour l'homologation du chlordécone et la continuation de son usage... plus de 20 ans durant.

Dans le monde, l'instabilité politique, la guerre économique, la guerre militaire, le capitalisme prédateur, sont autant de terreau pour l'ascension au pouvoir de l'extrême droite et des populismes.

### **Contexte politique :**

#### **Bayrou englué dans l'affaire Betharram, Le Pen condamnée, guerres des chefs à droite sur fond de concours Lépine des idées les plus rances et réactionnaires, un NFP en éclats...**

Après quelques mois au pouvoir du gouvernement Bayrou, bien difficile de qualifier le contexte politique français tant il est à l'image du désordre mondial. Un Premier Ministre englué dans de sombres histoires de violences sexistes et corporelles à Betharram, scandale dont le mérite est d'avoir fait ouvrir une commission d'enquête et mis en lumière ces situations insoutenables qui ont émaillé et émaillent encore pour partie le quotidien de trop nombreux établissements de l'enseignement catholique. Une figure d'extrême droite aspirant à la plus haute fonction élective condamnée pour détournement de fonds publics dans l'affaire des assistants parlementaires du RN avec une peine d'inéligibilité de 5 ans, avec exécution provisoire, compromettant à date sa candidature à l'élection présidentielle. Deux impétrants à la présidence d'un parti qui n'a plus guère de républicain que le nom au regard des idées nauséabondes qu'il charrie... à savoir B.Retailleau et L.Wauquiez en mode "guerre de chefs", avec une présidence qui revient à un ministre de l'intérieur nommé par Emmanuel Macron.... Et malheureusement, dans ce paysage inquiétant, l'espoir suscité par le NFP laisse place à un sentiment d'amertume, face aux querelles et divisions internes, qui en plus de ravir les médias, ne sont pas un bon signe dans la perspective des élections à venir au niveau local en 2026 et national en 2027. Mais quel que soit le climat politique, ce sont bien encore et encore les mêmes politiques d'austérité qui sont menées avec le même chiffon rouge du déficit budgétaire, aucun signe de sortie de crise sociale, économique et écologique.

L'actualité est aussi marquée par la montée des actes racistes et antisémites, dont certains d'une rare violence s'agissant du meurtre islamophobe d'Aboubakar Cissé. La libération de la parole raciste totalement décomplexée, la politique sécuritaire à outrance de B.Retailleau, la puissance nuisible de l'empire Bolloré et de son ami le milliardaire Stérin clivent la société et les débats. Le projet « Périclès » pour Patriotes, Enracinés, Résistants, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes, projet révélé par le journal L'Humanité, du traditionaliste catholique Pierre Edouard Stérin, est un plan de bataille idéologique de promotion des valeurs d'une droite conservatrice pour faire gagner l'union des droites réactionnaires aux élections. Il finance des cercles de réflexion et soutient le RN. Il compte imposer ses idées par « une guérilla juridique et médiatique » contre l'islamisme, l'immigration, la liberté d'expression, la théorie du genre. Il compte créer les écoles des futurs maires, pour des « maires alignés », formation à l'appui pour faire remporter les élections municipales dans « près de 1000 petites et moyennes communes ». Il aide le RN avec un plan structuré pour remporter « 300 mairies au moins ». La FSU et le SNETAP-FSU se doivent de participer à toutes actions de protestation contre les tenues de « la nuit du bien commun » des galas de charité pour soutenir les plans de Stérin. Par ailleurs, le SNETAP-FSU soutient, encourage et salue la mobilisation navale organisée contre l'empire Bolloré "Levons les voiles, acte 2" dans l'archipel des Glénan, le 24 mai 2025, à l'initiative notamment des soulèvements de la Terre dans le cadre de la campagne "Désarmer Bolloré".

Dans le même registre d'attaques aux libertés et droits fondamentaux, des procédures de dissolution d'associations et collectifs tels que « Urgence Palestine » et « la Jeune garde antifasciste » sont engagées par le gouvernement. C'est une atteinte à la liberté démocratique d'expression. La FSU participe à des campagnes unitaires engagées pour dénoncer ces attaques aux libertés fondamentales.

Fort du Zoom extrême droite à la rédaction duquel le SNETAP-FSU a largement participé lors du congrès de la FSU à Rennes, le SNETAP-FSU fait du combat contre l'extrême droite un combat majeur. Un groupe interne ED réuni le 15 mai dernier a commencé à décliner une série d'actions et initiatives. Le SNETAP-FSU encourage vivement ses représentant.es nationaux comme locaux à se rapprocher des VISAS locaux. Il travaille aussi activement avec le CFSI sur ce sujet.

#### **Le CSN mandate l'ensemble de nos représentant.es pour :**

- **lutter** contre l'ED, participer aux groupes de réflexion et de lutte contre l'ED, renforcer nos liens avec VISA et encourager nos sections à participer aux Visas locaux, saisir le niveau national en cas d'entrisme de l'ED dans notre organisation
- **lutter** contre les initiatives organisées par le duo Bolloré/Stérin dont "les nuits du bien commun", ou encore les écoles "Excellences Ruralités"...
- **participer** à toutes les actions organisées contre la politique néolibérale inégalitaire et sécuritaire menées par le gouvernement Bayrou

- **participer** à la Marche des fiertés le samedi 28 juin 25.

### **Contexte économique et social :**

**Après les 20 milliards au PLF 2025, 40 milliards d'économie à réaliser et le déficit à combler constituent la seule ligne politique tracée**

Chaque ministère a reçu une commande du Premier Ministre visant à une révision des politiques publiques, a dû évaluer chacune de ses missions (comme pertinente ou pas) et va devoir présenter ses économies. L'exercice se fait en parallèle de l'examen du budget 2026. Le SNETAP-FSU a interrogé la ministre (et la SG en mars dans le cadre du CSA M) sur la déclinaison plus que inquiétante de cette commande pour le MASA.

Dans le même temps, le Président de la République a laissé entendre dans son discours télévisé, que les agents des collectivités territoriales et des hôpitaux pourraient ne plus être sous statut de fonctionnaire, affichant une fois de plus un mépris pour la fonction publique et ses agents.

L'instauration de la baisse de 10 % en CMO est une injustice criante et touche de plein fouet les femmes dont les salaires sont plus faibles, plus souvent à temps partiel.

Le rejet de la réforme des retraites de 2023 reste largement majoritaire dans le pays, pourtant la délégation paritaire permanente (le "conclave" de poche entre la CFDT et le MEDEF) ne débouchera pas sur une remise en cause de la réforme, bien au contraire, le risque de dérive vers la capitalisation n'a jamais été aussi grand. Dans ce contexte, les mobilisations sont encore et toujours à construire dans le cadre intersyndical le plus large possible à l'image du 1<sup>er</sup> mai qui a rassemblé autour de mots d'ordre fédérateurs : libertés, progrès social, paix, contre l'extrême droite. La FSU appelle à rejoindre l'action du 5 juin à l'initiative de la CGT visant en particulier l'abrogation de la réforme des retraites (le 5 juin étant le moment d'une résolution parlementaire où un avis sera donné à l'Assemblée Nationale). Elle doit continuer à appeler à la convergence des luttes. La FSU sera présentée le 31 mai à Paris au « Printemps des services publics ». Elle continue à défendre le "100% Sécu" et impulsera, avec ses syndicats nationaux, dont le SNETAP-FSU, des initiatives en lien avec l'anniversaire des 80 ans de la sécurité sociale.

### **Le CSN mandate son bureau national et ses sections pour:**

- **participer** aux campagnes de mobilisations pour l'abrogation de la réforme des retraites dont les mobilisations du 5 juin
- **faire signer** massivement la pétition pour le maintien à 100 % en CMO
- **participer** à toutes les initiatives du « Printemps des services publics » à Paris et en région
- **faire signer** la pétition initiée par ATTAC, OXFAM et 350.org sur un impôt plancher sur la fortune des milliardaires pour soutenir et faire adopter celle-ci au Sénat le 12 juin prochain
- **s'associer** aux initiatives dans le cadre des 80 ans de la Sécu.

### **Sur le champ environnemental :**

**Quand une majorité de parlementaires détricotent la protection de l'environnement : plus que jamais continuer à se mobiliser contre les lois et projets écocidares !**

Le SNETAP-FSU a participé à la « Marche vivante pour un printemps bruyant » en avril 2025 organisée par Extinction Rébellion et Scientifiques en Rébellion contre les pesticides qui tuent. De même, il a participé à la journée et aux ateliers contre l'agrochimie et l'agrobusiness le 17 mai à Paris.

Le SNETAP FSU dénonce la proposition de loi « pesticides » Duplomb visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur.trices, loi de la FNSEA, soutenue par la ministre Genevard qui reprend tous les ingrédients d'une agriculture intensive industrielle productiviste réintroduisant certains pesticides et néonicotinoïdes. Alors qu'elle représente un danger majeur pour l'environnement, la biodiversité, la santé humaine, celle-ci ne règle en rien la question majeure du revenu des paysan.nes. Le SNETAP-FSU dénonce par ailleurs la coupe budgétaire de 15 millions d'euros opérée par A.Genevard à l'encontre de l'agence bio.

A cela s'ajoute une loi adoptée par le Sénat de « validation » pour tenter d'obtenir la reprise des travaux de l'A 69. Un texte a été déposé pour contourner une décision de justice. La proposition de loi sera examinée à l'assemblée nationale le 2 juin 2025.

Le SNETAP-FSU continuera à appeler à la mobilisation contre les projets écocidares et au soutien des militant.es considéré.es comme des éco-terroristes.

Le SNETAP-FSU dénonce les pressions, menaces, chantages faits aux collègues de l'enseignement agricole public par les représentant.es des organisations syndicales majoritaires JA, FNSEA, CR. Il dénonce toute entrave à la liberté pédagogique et tous propos et attitudes déplacés de la part des président.es de CA. Après des mois d'interpellation du ministère à ce sujet, un premier GT du CNEA s'est réuni le 20 mai. Le SNETAP-FSU apporte tout son soutien aux agent.es menacé.es, entravé.es dans leur fonction, et demande au ministère d'activer les procédures de protection fonctionnelle et il a exigé à nouveau l'observatoire des libertés pédagogiques. Le secteur Santé et sécurité au travail prend aussi en charge ce sujet et la question des violences en général à travers un GT obtenu sous notre impulsion en F3SCT M.

Le SNETAP-FSU dénonce la manière dont la droite sénatoriale a dénaturé l'examen du texte visant à indemniser les victimes de la pollution au chlordécone aux Antilles. La responsabilité de l'État dans les préjudices moraux et sanitaires devait être reconnue mais la droite a limité la reconnaissance aux seuls dommages sanitaires. La proposition de loi a été retirée des débats.

Le SNETAP-FSU sera présent à l'Université d'été et des mouvements sociaux et des solidarités à Bordeaux du 23 au 26 août 2025. Il participera au module sur la démocratie alimentaire et la SSA.

**Le CSN mandate le Bureau National et ses sections pour :**

- **participer** à toutes les actions organisées contre les projets écocidaire, ainsi que contre la loi "pesticides" Duplomb
- **renforcer** ses liens avec les associations environnementales dont Secrets Toxiques et Générations futures, mutualiser des outils, notamment pédagogiques
- **dénoncer** toutes les menaces et entraves pédagogiques, soutenir les collègues dans les EPL qui subissent des pressions, encourager les agent.es à remplir les registres SST suite à toute violence et faire suivre au niveau national ainsi qu'au secteur SST à des fins d'interventions.

## **2: Fonction Publique, Éducation, Enseignement Agricole**

Les annonces méprisantes d'E.Macron sur les emplois à vie des fonctionnaires (encore et encore la même provocation), l'attaque sur le plafonnement des 10 % d'abattement fiscal des retraité.es, la dégradation des conditions de travail et les salaires en berne, sont autant de points noirs qui doivent nous conduire à conscientiser, discuter, mobiliser au sein de nos communautés de travail, de notre ministère.

Le nouvel accord Égalité femmes et hommes annoncé pour remplacer celui de 2018 devra être l'occasion de porter l'obligation d'égalité salariale. La FSU sera vigilante quant aux tentatives de changer les modalités du congé parental pour le remplacer par « un congé de naissance » mieux rémunéré mais plus court.

Quant à l'action sociale au ministère de l'agriculture, Le SNETAP-FSU continuera à réclamer une augmentation de la subvention pour l'ASMA à la hauteur des besoins sociaux, la subvention actuelle qui n'a pas suivi le coût inflationniste (cela depuis plus de 15 ans) ne permettant plus de répondre aux demandes de tous les ayants droits. Le SNETAP-FSU en Élan commun refusera de gérer la pénurie. Il encourage tous et toutes les agent.es à signer la pétition intersyndicale pour sauver l'ASMA [<https://intersyndicale.fr/>], qui après 40 ans d'exercice à date anniversaire a largement fait ses preuves !

### **Éducation :**

Pour ne pas se différencier de ses prédécesseurs, la ministre de l'Éducation Nationale n'en finit pas de faire des annonces : tantôt sur les filles et les maths, tantôt sur la santé des jeunes, et plus récemment une fois de plus sur les rythmes scolaires et durée des vacances avec l'annonce par E. Macron de la mise en place d'une énième convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Nous ne sommes pas dupes, c'est un moyen de passer à côté des vrais enjeux de l'école d'aujourd'hui, celui des moyens, de la revalorisation des métiers, des inégalités scolaires, et de la réussite de tous les élèves dans une école publique émancipatrice. Le SNETAP-FSU sera vigilant et très attentif aux conclusions de ce qui pourrait bien ressembler à une mascarade.

Sinon, rien de vraiment nouveau (hélas) sous le soleil bien pâle de notre ministère en matière de politique éducative, avec une DGER au mieux tenue informée des chantiers qui avancent dans la grande maison d'à côté, au

pis complètement laissé en marge... On citera en particulier deux sujets majeurs et structurels qui jusqu'à ce que le SNETAP-FSU ne saisisse directement notre direction générale n'étaient manifestement pas pris en compte et moins encore objet d'un travail de concertation ou d'un travail tout court, à savoir d'une part la mise en place dans l'ensemble de nos formations du programme de l'EVARS (l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) et d'autre part les suites à donner aux assises de la santé scolaire dans le cadre qui est celui de l'enseignement agricole et de ses infirmier.es souvent bien isolé.es (sachant qu'E. Borne a annoncé porter au budget des créations d'emplois en vue de renforcer les équipes psycho-sociales et de santé au soutien des élèves et étudiant.es).

Au rang de nos priorités toujours, la défense de l'enseignement agricole public contre le privé et la lutte pour faire sortir l'école privée des financements publics : ici le SNETAP-FSU participe activement avec la FSU au "collectif pour l'école publique laïque" .

Il soutient aussi la campagne de boycott initiée par la FSU 17, portée depuis par la FSU SNUIPP et Sud Education, contre les manuels scolaires des éditions Hachette appartenant à l'empire Bolloré.

Plus important encore, le combat contre les écoles privées traditionalistes « Excellence Ruralités et Espérance Banlieues », ces écoles largement soutenues par E.Stérin qui bénéficient en plus de fonds publics ! Elles sont au service d'une idéologie en proximité avec l'extrême droite. La casse du service public, la fermeture de nombreuses classes en milieu rural profitent clairement à leurs promoteurs. Partout où un projet est à l'œuvre, le SNETAP-FSU doit, appuyé par sa fédération manifester son opposition, comme les camarades de la région BFC l'ont fait à Etang sur Arroux (71) en avril ou dans le cadre de la SD FSU 41 courant mai en Sologne.

### **Et l'enseignement agricole :**

**- budget entre suppressions d'emplois (25 pour l'EAP à la rentrée 2025) et coup de rabot en DGH (soit près de 30 000 heures en moins)**

Depuis janvier maintenant, le SNETAP-FSU en Élan commun a fortement contribué à l'émergence d'une intersyndicale (CGT/FO/FSU/UNSA/SUD) solide et déterminée, qui aussi âpre que soit le combat pour obtenir un autre budget dans le contexte plombé que l'on sait, a su déployer un plan d'action cohérent, localement en région et en manifestation nationale ce 21 mai.

Sans prétendre à l'exhaustivité, il est important de mesurer les acquis des mobilisations conduites jusque là, afin de projeter les étapes qui sont encore devant nous, la course de fond étant gagnable à condition de savoir garder de la ressource. A ce titre :

- l'ensemble des actions et modalités déployées depuis près de 5 mois a d'abord contribué à la conscientisation progressive des collègues sur ce qu'un schéma négatif d'emplois, donc de suppressions pour sortir du jargon budgétaire, signifie à court et moyen terme pour des lycées "à taille humaine" comme les nôtres... à savoir d'abord une dégradation progressive des conditions d'accueil et d'étude (dès la rentrée 2025 en préparation) et ensuite une course assez rapide à l'abîme (avec ses classes/sections contingentées, regroupées, gelées, voire fermées... et la fragilisation inéluctable de petits LPA façon Velet).
- ces actions ont également permis d'obtenir des ajustements d'un certain nombre de décisions imposées "post coupe-rabot" en structures et en DGH... mais à la marge (ici une classe en sursis, là quelques places pour accueillir des redoublant.es, quelques heures pour dédoubler en labo ou ne pas fermer un enseignement facultatif...).
- l'intersyndicale a par ailleurs obligé la DGER à réinjecter 3 ETP en DGH, qui avaient été "réservés" par notre administration pour financer des heures d'ingénierie pour la quinzaine de Bachelors « préfigurateurs » annoncés - en toute opacité - à l'ouverture pour 2026 ; finalement une enveloppe d'HS a pu être dégagée depuis, mais cela sans impacter des DGH déjà notoirement insuffisantes...
- notre cause, et au-delà de nos structures, celle des ruralités, de l'agriculture, de notre alimentation, voire de notre environnement... a depuis deux mois environ commencé à intéresser les médias nationaux (France info, France inter, l'Huma, Libé, Reporterre, Café Pédagogie, Touteduc, AEF, Agrapresse...) qui suivent maintenant de près ce qui arrive à l'enseignement agricole et le relaient, ce qui contribue, forts de nos mobilisations successives à peser sur les décisions à suivre du gouvernement et de la Représentation

Nationale pour le PLF 2026 et suivants... la gauche de l'hémicycle étant clairement au soutien de l'EAP (une trentaine de parlementaires ayant interpellé le Premier Ministre en janvier et une dizaine d'entre elles et eux s'étant déplacés ce 21 mai pour apporter leur soutien aux personnels rassemblés et en manifestation) !

Alors maintenant, quelles suites ? Toutes celles qui s'imposent et qui s'imposeront, afin d'arracher ces créations d'emplois dont nos établissements ont besoin pour répondre à nos missions et au renouvellement des générations d'actives agricoles partant massivement en retraite sans 5 à 8 ans... sur fond de bifurcation écologique des pratiques agricoles qui reste encore à réaliser pour l'essentiel, les transitions devant s'accélérer et être véritablement accompagnées. Le calendrier est connu : lettre de cadrage du Premier Ministre aux ministères avant le 14 juillet, puis projet de loi de finances présenté en CSA M mi-septembre et débats parlementaires à suivre à l'automne pour une adoption d'un budget courant décembre.

**Dans le champ spécifique de l'enseignement agricole et maritime public**, concernant les conditions de rentrée dégradées (d'accueil pour nos élèves et étudiant.es comme de travail pour les personnels) par les 25 suppressions d'emplois pour les lycées publics et les enjeux budgétaires pour 2026 et suivantes, dans la suite du plan d'action intersyndical conduit depuis janvier, **le CSN se mandate ses représentant.es pour proposer** :

- **l'élaboration** de déclarations liminaires à porter dans les instances de fin d'année et d'une motion type à faire voter en CA - avec remontée par la voie hiérarchique et la voie directe
- **une mise à la signature** d'une lettre-pétition à destination de l'ensemble des personnels, dont les collègues enseignants appelés à se retrouver en centres d'examen (surveillances, oraux, corrections) - avec co-adressement direct à la Ministre de l'Agriculture et au Premier Ministre
- **une réunion** courant juin du Comité de Défense et de Développement de l'EAP, élargie à l'ensemble des parlementaires et partenaires venus apporter leur soutien à nos établissements publics depuis janvier
- **le dépôt d'un préavis de grève** couvrant (de la prérentrée jusqu'à la fin de l'année civile) l'ensemble des actions qui seront nécessaires à engager dès la rentrée (au regard de conditions d'apprentissage et de service réelles observées lors de la pré-rentrée ou encore des problèmes récurrents pour les agent.es contractuel.les nationaux d'établissement de contrats comme de mise en paie), et/ou à l'automne au moment des annonces au budget, et/ou à la fin de l'année civile au moment du vote de la loi de finances
- **la tenue** dans l'ensemble de nos EPL, établissements du SUP et LPM de HMI (heures mensuelles d'information syndicale) à la prérentrée ou durant la semaine de rentrée pour partager un point de situation à date et préparer les actions collectives à engager
- **une campagne** massive de mailing, partagée avec les soutiens de l'EAP, visant à rappeler en tant que de besoin et au moment opportun aux décideurs politiques et de la haute fonction publique nos revendications légitimes !

**- conditions de travail - du scandale de l'IFSE aux enjeux majeurs en CFA-CFPPA et à ceux d'un enseignement agricole véritablement inclusif...**

1. La refonte quadriennale obligatoire de l'IFSE a débouché sur des orientations profondément inéquitables et des choix injustifiables de la part de la haute administration de notre ministère, quant aux 18,4 millions devant être répartis entre les 12000 agents du MASA (mesure attendue depuis plus d'un an et demi). Une fois de plus, on a assisté à un simulacre de dialogue social dans le cadre d'un Groupe de Travail comme seul le SRH du MASA en a le secret... Les montants proposés à la répartition, sous couvert d'équité pourtant affichée, sont non seulement disproportionnés, mais contribuent dans les faits à creuser encore davantage les écarts de rémunération entre les catégories A+ et A, et les catégories B et C : avec 33€ bruts de plus par mois pour un.e agent.e de catégorie C de l'enseignement technique et 650€ bruts par mois pour certain.es A+ ! Et cerise sur le gâteau pour les collègues dont le salaire n'atteint pas 3864€ bruts par mois, s'ensuit une augmentation de leur cotisation de leur PSC... ce qui relève de la beauté de la solidarité (sic) pour le Chef du SRH.

Parmi les nombreux éléments à dénoncer, l'enseignement agricole public continue de surcroît d'être lourdement pénalisé. Les agent·es de l'enseignement technique en l'état vont en effet subir un abattement forfaitaire de 10 % sur leur IFSE, au prétexte fallacieux qu'ils et elles ne réaliseraient pas les 1 607 heures annuelles, ce qui est une pure fiction ! Et là encore cerise sur le gâteau : les trois lycées agricoles de la région Île-de-France sont exclus de la catégorie créée en réponse à la problématique de vie chère, alors même que c'est un enjeu majeur et connu de l'administration pour les personnels et pour le fonctionnement de ces établissements !

Quant aux personnels de direction, ils et elles bénéficient d'une maigre augmentation sans rapport avec leur niveau de responsabilité, écart d'autant plus flagrant en comparaison des agent·es A et A+. L'Élan commun a dénoncé dès la première réunion la méthode et plus encore le fond quant à cette refonte de l'IFSE et n'en restera assurément pas là ! Si nous ne devons pas arriver à être entendus, nos organisations, en intersyndicale large ou non, sauront prendre leurs responsabilités du cabinet de la Ministre aux journaux, voire en saisissant la justice le cas échéant.

2. Les conditions de travail en CFA-CFPPA ou comment avancer dans la douleur ! La mobilisation déterminée des personnels des centres de formation avait permis il y a un peu moins de deux ans l'engagement d'un chantier visant "l'amélioration des conditions de travail des agent·es de CFA-CFPPA". Ce chantier avance, mais non sans mal... car d'une part daucun.es n'étant pas, disons-le, forcément très enjoué.es à ce que ces améliorations adviennent, car elles ont forcément un coût... et d'autre part les ministres successifs s'étant refusés à assumer un décret permettant de régler la question du temps de travail par le haut ! Mais n'en déplaise, l'orientation arrachée grâce aux actions collectives des personnels, commence à porter ses premiers fruits avec une circulaire cadre sortie en juillet et dernier visant d'abord à reposer un certain nombre de points de droit susceptibles de faire défaut dans tout ou partie de nos centres... Cette circulaire DGER permet de poser les bases d'un cadre d'emploi dans chaque EPL et même si la mise en route a parfois tardé et/ou que la conduite des discussions est plus ou moins sereine selon les établissements, le travail est en cours... Une première version doit être présentée en CA de fin d'année - en dehors des parties temps de travail et rémunération qui suivront une fois les arbitrages nationaux rendus d'ici la fin d'année civile.

Sur le temps de travail plus spécifiquement, le cycle de négociations entre représentant.es des personnels du CSA EA (7 sièges pour l'Élan commun, 2 pour le SEA-UNSA, 1 pour FO EA et 1 pour la CFDT) et représentant.es du GIP employeur (2 directeur.trices d'EPL et de centre titulaires et 2 suppléant.es par région) est bien engagée. Si les crispations attendues du côté des représentant.es des directions autour du mantra des 1607h ont bien eu lieu, une fois rappelée la base légale, au même titre d'ailleurs que les 5 semaines de congés payés comme pour tout salarié en France, il a bien été convenu que l'essentiel est ailleurs à savoir dans l'observation de l'exercice de nos métiers en tant qu'agents publics (personnels enseignants, administratifs, techniques, chargés de vie de centre, de l'accompagnement, ou de l'encadrement...). Ainsi, à l'issue des 4 premières réunions, un accord de méthode a été validé et le travail de fond a été engagé sur les bases suivantes : décliner par familles de métiers le temps et l'organisation des cycles de travail en se référant aux emplois publics équivalents au sein des EPLEFPA. 2 autres réunions sont à suivre en juin et juillet, sachant que l'objectif est d'aboutir à un accord à l'automne. Si, toutefois, un blocage devait survenir, le SNETAP-FSU n'hésiterait pas, en intersyndical, à en faire état directement aux agent.es des CFA-CFPPA et à mobiliser à nouveau le cas échéant. Nous ferons en sorte que l'engagement ministériel d'aboutir à une amélioration des conditions d'emplois des ACB de nos centres de formation advienne !

CFA-CFPPA toujours, mais vu du côté de ces fonctionnaires qu'il faudrait cacher, ou plutôt évacuer... celles et ceux qu'on appelle les ex-gagé.es passé.es en PNA (position normale d'activité), mais dont la situation administrative a été déclarée illégale par le Conseil d'Etat. Et bien 15 ans après la période Sarko, c'est l'air du dégagement saison 2 qui a commencé à être à nouveau chantonné, sous couvert de plan d'accompagnement d'agent.es qui, rappelons-le, n'ont que le tort d'avoir réussi.es leurs concours et d'avoir voulu poursuivre leur carrière en CFA-CFPPA. Entendez des points permettant une mobilité "à façon" en lycée, dans sa discipline ou non, en service déconcentré aussi, bref un accompagnement vers "un ailleurs"... L'air (déjà entendu) à peine entonné, l'intersyndicale Élan commun-FO EA s'est porté au soutien des agent.es concerné.es afin de les aider à se fédérer - la majorité d'entre elles et eux étant sous le choc de se voir à nouveau invité.es (même avec les formes) à "prendre la porte" de centres de formation dans lesquels elles et ils sont pleinement investis. S'en est

suivi une audience avec le cabinet de la ministre, avec de premiers signes positifs renvoyés à leur endroit (en terme d'écoute, de respect de l'attachement pouvant s'exprimer vis-à-vis de l'apprentissage et/ou de la formation adulte) et de premiers effets consistant à ce stade à ce que le plan d'accompagnement soit mis en sourdine par la DGER. C'est déjà ça, mais l'intersyndicale n'entend pas en rester là, la situation se devant d'être stabilisée et ces agent.es, comme leurs choix, pleinement respecté.es. A suivre de très près donc.

3. Concernant l'école inclusive enfin, le SNETAP-FSU a enfin obtenu de Madame la Ministre de l'Agriculture qu'elle mandate sa conseillère à l'EA pour que celle-ci se saisisse des propositions que nous portons en Élan commun depuis plusieurs années maintenant (concernant notamment la question des référent.es handicap, des lecteurs-scripteurs, du statut des AESH). Le SNETAP-FSU entend par ailleurs rappeler ici que gagner la création d'un corps de fonctionnaire pour les AESH reste sa priorité dans le cadre d'un combat intersyndical commun EN/EAP qui va être amené à prendre de l'ampleur dans les semaines à venir.

**Dans le champ spécifique de l'enseignement agricole et maritime public**, concernant un certain nombre de sujets touchant directement nos conditions de travail et/ou de rémunération, **le CSN mandate le bureau national pour** :

- **se donner**, en Élan commun, toute possibilité de saisir la presse pour dénoncer les modes d'attribution en cours de l'IFSE totalement inéquitables si ceux-ci devaient rester en l'état
- **renforcer** encore la mise en synergie de nos représentant.es et sympathisant.es qui participent des échanges sur nos EPL concernant l'élaboration des protocoles cadre des ACB de CFA-CFPPA. Concernant plus spécifiquement les négociations en cours sur le temps de travail (négociations qui jusque là avancent), dans le cas d'un éventuel blocage et donc de refus manifeste du GIP employeurs d'aboutir à un accord collectif permettant l'amélioration des conditions d'emplois des ACB des CFA-CFPPA, le CSN mandate ses représentant.es pour qu'il assument pleinement leurs responsabilités en demandant à la ministre de prendre directement les textes réglementaires nécessaires pour encadrer le temps de travail et les conditions de rémunérations des agent.es, en se réservant par ailleurs toute possibilité d'appel à la mobilisation des personnels, y compris par la grève reconductible, une caisse ayant été constituée pour inscrire celle-ci dans la durée.
- **lancer** en intersyndicale (Élan commun / FO EA) une campagne « Dégager ? Non merci ! », si l'absence de réponse du cabinet de la ministre devait persister quant aux intentions réelles de notre ministère, vis-à-vis des agent.es ex-gagé.e PNA des CFA-CFPPA sous couvert de plan d'accompagnement prétendument bien intentionné...
- **préparer** un message type à inscrire systématiquement au cahier santé et sécurité au travail, afin de prévenir les abus qui demeurent manifestes en arrivant à l'été (lorsque que nos lycées n'ont plus d'élèves), par rapport aux tâches demandées aux AESH par certaines directions qui font le choix de s'asseoir sur les circulaires en vigueur...
- **travailler** à une lettre-pétition "lecteurs-scripteurs" qui sera diffusé dans le courant du premier trimestre pour exiger des mesures concrètes pour conforter la communauté éducative sur ce champ de l'accompagnement pour un enseignement agricole pleinement inclusif, afin de faire re-connaître et cadrer ce travail invisible ou prescrit "entre deux portes"

